CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Autun, le 4 messidor an 7 de la République, une et indivisible.

Des républicains de la commune d'Autun, département de Saone-et-Loire, au Conseil des Anciens.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

La République étoit menacée au-dehors par des rois, au-dedans par des traîtres : vous venez de frapper les traîtres, c'étoit vaincre les rois et sauver la patrie.

Oui ! il existoit une vaste conspiration contre la liberté ; nous en attestons les tombeaux de cent mille républicains, nous en attestons la misère du peuple.

Oui, d'infames triumvirs vouloient décimer la représentation nationale ; n'en est-ce pas une preuve déja suffisante que *la distribution de leur manifeste ?* que veut

dire cet envoi simultané de deux exemplaires de l'écrit d'un méprisable calomniateur à tous les commissaires du Directoire ? Citoyens législateurs, nous rendons un hommage religieux *à la liberté de la presse*, mais nous dénonçons à votre inflexible justice *ce criminel envoi* du *pamphlet-Bailleul.* N'est-ce pas un *acte* punissable de contre-révolution ?

Citoyens législateurs, achevez votre ouvrage et mettez le comble a votre gloire ainsi qu'au bonheur du peuple; poursuivez les traîtres et les voleurs; vengez le peuple souverain des longs crimes du triumvirat.

Vive la République ! vive la constitution !

Suivent les signatures.

DE L'IMPRIMERIE N. TIONALE.
Messidor an 7.